

Deux futurs conducteurs s'engagent en tant que bénévoles

Pour bénéficier de la Bourse au permis de conduire accordée par la municipalité, il faut d'abord donner de sa personne : cinquante heures de bénévolat dans une structure associative



Deux futurs conducteurs s'engagent en tant que bénévoles

À l'occasion du lancement officiel de l'opération de la Bourse au permis de conduire, le maire Jean-François Rousse laisse rapidement la parole à son 3e adjoint aux affaires sociales et à l'éducation, Hélène Delpech. Celle-ci a souhaité relancer activement un dispositif, mis en place sous la mandature Gallardo, permettant d'aider les jeunes avec des ressources insuffisantes à obtenir leur permis de conduire.

Elle nous explique son fonctionnement actuel. Tout d'abord, comme annoncé lors de la séance du conseil municipal du 25 mars, l'aide accordée sera dorénavant de 600 €. Le dispositif mis en place est très simple. Le jeune intéressé remplit un dossier administratif auprès des services de la mairie ou au Point Information Jeunesse. Après examen ensuite par la commission des affaires sociales, six bénéficiaires seront retenus chaque année.



Maëlle Catrin, Jean-François Rousse, Hélène Delpech et Anas Mamouni

Comme Maëlle Catrin et Anas Mamouni, les deux premiers bénéficiaires de cette session 2021, ils signent deux chartes d'engagement, l'une avec la mairie et l'autre tripartite, encore avec la mairie et eux-mêmes, mais en plus avec l'association à laquelle ils accorderont des heures. Car, en effet, pour obtenir cette aide financière, ils vont donner de leur temps à des structures associatives.

Ils devront effectuer cinquante heures avant de pouvoir se rapprocher d'une auto-école de leur choix. À ce moment-là, seulement, ils pourront prendre des cours pour soit passer le code ou la conduite, soit les deux. Les boursiers ont un an pour arriver au terme de leur parcours.

Grande nouveauté pour ce nouveau dispositif : encadrer au plus près les jeunes.

En effet, ils seront accompagnés tout au long de leur parcours car il est mis en place un livret de suivi, carnet de traçabilité, qui n'existait pas par le passé

Une fois qu'il sera rempli, heures de bénévolat réalisées, leçons prises code et (ou) conduite, la mairie règlera directement la partie financière à l'auto-école concernée.

Un Point Information Jeunesse (PIJ) accueille tous les jeunes anonymement et gratuitement. Ouvert à tous, il a pour mission d'aider les jeunes jusqu'à 25 ans, collégiens, lycéens, étudiants ou salariés, à trouver des informations sur tous les sujets qui les concernent ou les intéressent : emploi, formation continue, vie pratique et loisirs, santé, vacances et voyages à l'étranger pour tout motif, etc. Il offre notamment des services gratuits avec un accès internet.

À Condom, le PIJ fait partie intégrante du Centre Intercommunal d'Action Sociale. Il est logiquement en charge de recueillir les dossiers d'inscription pour la bourse au permis de conduire.

Les jeunes intéressés peuvent contacter le PIJ ou la Mairie pour participer à la prochaine sélection et avoir la chance d'être l'un des six candidats choisis par la commission.

Adresse et contact :

Florian Delpech au **05 62 68 30 46**

Boulevard de la Libération, à la gare routière, à Condom

Mail: pjj@cias-tenareze.fr

Site internet Mairie de Condom

Photos Marc Le Saux